

**UNE CEREMONIE DE MARIAGE**  
**Jeffersonville, Indiana**  
**20 février 1965**

 [Cérémonie officiée par frère William Marrion Branham, au Branham Tabernacle, à Jeffersonville, dans l'Indiana, le samedi 20 février 1965, après-midi, à 2:30. L'organiste joue *Because* [Nom d'une chansons – NDT] et *Oh, donne-moi une promesse*; puis le ministre, le marié et sa suite viennent à l'autel; ensuite le *Choeur nuptial* est joué alors que la suite de la mariée vient à l'autel, suivie de la mariée – N.D.E.]

A qui demanderai-je s'il accepte de donner cette femme comme épouse à cet homme?

[Le père de la mariée répond : « A moi, son père.»]

Chers bien-aimés, nous sommes assemblés ici devant Dieu, et devant ce groupe de gens pour unir cet homme et cette femme dans les liens sacrés du mariage, ce qui est recommandé par saint Paul, comme étant une chose honorable parmi tous. Par conséquent, il n'est donné à personne d'y entrer imprudemment ou légèrement, mais plutôt de façon convenable, avec modestie et dans la crainte de Dieu.

Les deux personnes ici présentes sont venues pour être unies dans ces liens sacrés du mariage. S'il y a ici des gens qui peuvent montrer un motif valable pour lequel elles ne devraient pas être légalement unies dans ce mariage sacré, qu'ils le disent maintenant, sinon, qu'ils gardent désormais silence et pour toujours.

**2.** J'exigerai et vous demanderai à vous deux, car vous répondrez certainement au jour du Jugement, quand les secrets de tous les cœurs seront dévoilés, que si l'un de vous connaît un quelconque obstacle qui empêcherait que vous soyez légalement unis dans ce mariage, qu'il le confesse maintenant; car soyez- en assurés, tout couple qui est uni autrement que ne l'autorise la Parole de Dieu, son mariage n'est pas légal.

Mais croyant, bien entendu, que vous avez considéré cet engagement solennel que vous allez bientôt prendre, que vous vous êtes donc préparés à y entrer sur la même base, avec respect, sagesse, modestie, et dans la crainte de Dieu, je vous demanderai de faire l'alliance de mariage. Vous allez exprimer la même chose en joignant vos mains droites.

[Le marié et la mariée joignent leurs mains droites.]

**3.** Acceptez-vous cette femme comme votre épouse légitime, pour vivre avec elle dans ces liens sacrés du mariage? Promettez-vous de l'honorer, de l'aimer et de la chérir, dans la maladie et la santé, dans la richesse ou la pauvreté, et d'abandonner toutes les autres et de ne vous attacher qu'à elle aussi longtemps que vous serez tous deux en vie?

[Le marié répond : « Je le promets .»]

Acceptez-vous cet homme comme votre mari légitime, pour vivre avec lui dans ces liens sacrés du mariage? Promettez-vous de l'aimer, de l'honorer, et de le chérir, dans la maladie et la bonne santé, et d'abandonner tous les autres et de ne vous attacher qu'à lui aussi longtemps que vous serez tous deux en vie?

[La mariée répond, « Je le promets.»]

Je vous demanderai un signe qui montre que cette alliance sera toujours observée. [Deux bagues sont placées sur la Bible du ministre, puis remises au marié pour la mariée, et à la mariée pour le marié.]

Veillez encore joindre vos mains droites et placez-les sur la Bible.

Nous allons tous incliner la tête.

4. Dieu tout-puissant, Grand Créateur de toutes choses, Auteur de la Vie Éternelle, et Dispensateur de tous dons excellents, quand Tu as vu qu'il était convenable de donner à l'homme un cadeau, Tu lui as donné une femme. Il est écrit : «Celui qui trouve une femme, trouve le bonheur.» Et pendant que nous nous sommes ici cet après-midi, après plusieurs milliers d'années, notre pensée remonte à l'époque de la première cérémonie qui ait jamais été célébrée, elle était officinée par Toi, Père, dans le jardin d'Eden, quand Tu avais marié notre père et notre mère, Adam et Eve, et jusqu'à ce jour, l'homme se choisit une femme.

Père, nous prions que Tu bénisses ce jeune homme et cette jeune femme, qui ont trouvé l'amour dans leurs cœurs, l'un pour l'autre. Et dans cet âge de laisser-aller où nous vivons aujourd'hui, beaucoup de divorces, des foyers brisés, qu'il n'en soit pas ainsi pour ce couple. Puissent-ils se souvenir de ce vœu tant qu'ils seront en vie. Qu'aucune force ne les sépare.

Je Te prie, Père, comme Tu avais béni Isaac et Rébecca, et que Tu les avais rendus tout heureux dans leur vie, et qu'ils étaient féconds, nous prions que Tu fasses de même pour ce jeune homme et cette jeune dame qui se sont accordé pour ceci, ils en avaient parlé en secret, et maintenant ils sont venus à l'église et devant ce groupe de gens pour se faire des vœux, l'un à l'autre, et ils l'ont fait et l'ont déclaré en ce lieu public.

Maintenant, Père, en vertu de la commission qui m'a été donnée par le Dieu tout-puissant, d'être Son serviteur, et qui m'a été confirmée par un Ange, en vertu de cette autorité je déclare cet homme et cette femme maintenant mari et femme, au Nom de Jésus-Christ. Amen.

5. Que Dieu vous bénisse. Vous êtes mariés.

[Le couple s'embrasse, puis se tourne vers l'assemblée. L'organiste se met à jouer la *Marche nuptiale*. [N.D.E.]

Que personne ne sépare ce que Dieu a uni.

[Le marié, la mariée et leurs suites se retirent.]

Que l'assistance se lève pour être congédiée.

Notre Père, nous Te rendons grâce cet après-midi, car il y a encore, sur terre, des hommes et des femmes qui croient en Toi. Et tels que nous sommes ici aujourd'hui, beaucoup d'entre nous, ont connu un temps semblable pour le même but, nous pensons, alors que nous voyons un jeune homme et une jeune femme qui ont consenti de mener une vie sainte, séparés du monde et des autres compagnons, pour vivre seulement l'un pour l'autre, nous pensons à l'église qui a aussi consenti de mener une vie sainte et qui a donné son accord, loin du monde, séparée, et qui attend la Venue de l'Époux. Puissent nos cœurs battre d'amour pour Lui. Puisse notre pensée être fixée sur Lui, attendant et désirant ardemment ce grand souper de noces qui aura lieu un jour dans les airs, quand Il viendra. Même s'Il tarde, Il sera néanmoins là. Et comme nous partons aujourd'hui, puisse donc ceci être uni de nouveau dans nos esprits et dans nos cœurs, et

puissions-nous Te promettre de nouveau de mener une vie pure, loin du monde, afin que nous puissions un jour participer à cette grande cérémonie qui aura bientôt lieu. Nous demandons ceci au Nom de Jésus. Amen.

Que le Seigneur vous bénisse.



*Imprimé au Congo (Kinshasa) en avril 2002*  
*Veillez adresser toute correspondance à :*

SHEKINAH PUBLICATIONS

Bld LUMUMBA / Av. ITIMBIRI N° 7 – Q. SALONGO

COMMUNE DE LIMETE

B.P. 10.493

KINSHASA

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO